Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2021

La CNR nomme une responsable des affaires institutionnelles



Bernadette Laclais, ancienne députée de Savoie, rejoint le pôle institutionnel de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) dirigé par Thomas San Marco, délégué général.
Cette spécialiste des stratégies territoriales de développement aura pour mission « d'inscrire la transition écologique en développant des projets d'aménagement cohérents avec les territoires au plus proche des besoins des bassins de vie et de leurs communautés ».
En effet, la CNR, premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable (eau, vent, soleil) s'est donnée pour objectif de mettre la transition écologique à la portée des collectivités territoriales via des projets d'aménagement dans les domaines de l'énergie, de la navigation et de l'irrigation. C'est dans ce cadre que Bernadette Laclais, diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble et de l'institut d'urbanisme de Grenoble, aura pour but d'apporter toute son expérience pour garantir le lien entre les besoins d'aménagements territoriaux et le fonctionnement des institutions locales et nationales.

En charge du Rhône depuis 1934
Egalement première femme élue maire de Chambéry en 2017, vice-présidente de la région Rhône-Alpes de 2004 à 2012 elle a été députée de la Savoie entre 2012 et 2017. Mandat pendant lequel elle travaillera à la préparation de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.
Parallèlement, elle s'est aussi investie au sein de Centre-ville en mouvement, réseau visant à soutenir la redynamisation des centres urbains et de leur articulation avec leurs périphéries dont elle a été présidente.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 février 2021

Pour rappel la CNR assure la gestion du Rhône dans le cadre d'une concession lui attribuant depuis 1934 la charge des centrales hydroélectriques et autres infrastructures (19 barrages, 14 écluses à grand gabarit dont celles de Bollène, de Caderousse, d'Avignon et de Beaucaire, une cinquantaine de parcs éoliens et une vingtaine de centrales photovoltaïques), la navigation, l'irrigation ainsi que le contrôle des berges du Fleuve-roi. A ce titre, elle assure ainsi la construction et l'entretien de 400 km d'endiguements et de digues.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !